Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 39 (1901)
Heft: 4

Artikel: Histoires de revenants
Autor: Antan, Pierre d'
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-198592

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Trente-neuvième année. N° 4. Samedi 26 janvier 1901

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.
Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg, St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall, Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE
SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.
ETRANGER : Un an, fr. 7,20.
Les abonnements datent des 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Histoires de revenants.

Si vous saviez ce que je les regrette, ces bons vieux revenants ! Mon Dieu, je sais bien que cet aveu va me faire perdre l'estime de quelques-uns de mes lecteurs, et cela me navre, parce que je tiens infiniment à l'estime de mes lecteurs et surtout de mes lectrices, mais tant pis...

Ils n'avaient pourtant jamais fait grand mal, ces revenants ; ils n'étaient pas bien terribles et on aurait bien pu les laisser *revenir* encore longtemps. Mais voilà, il paraît que c'était de la superstition, et le XIXe siècle ne voulait plus de superstition.

Ils avaient contre eux, dans chaque village, monsieur le ministre et monsieur le régent, et que vouliez-vous qu'ils fissent contre ces deux puissances ? Ils n'avaient qu'à disparaître, et c'est ce qu'ils ont fait.

En avons-nous entendu raconter quand nous étions jeunes de ces histoires qui voulaient nous prouver que les revenants n'existent pas, si ce n'est dans l'imagination de quelques vieilles femmes. Il y avait celle du *chat et du quarteron* entre autres que monsieur le ministre daignait nous dire quelquefois à la fin du catéchisme. Vous ne la connaissez pas ?

C'était l'histoire d'une pauvre vieille femme qui pendant deux nuits avait entendu dans son galetas une chette de la metzance. Folle de terreur, elle était allée chercher tous les esprits forts de la commune et quand on avait pénétré dans le galetas, on avait trouvé... le chat, qui avait réussi à renverser sur lui le quarteron. Depuis deux jours, il faisait de vains efforts pour se délivrer de sa prison, et gambadait sur le plancher sans réussir à retourner la maudite machine.

Vous jugez si l'on riait, et de quel air, rentrés à la maison, nous écoutions les récits de nos grand'mères.

— Tu sais, grand'maman, les revenants, ça n'existe pas. M. le ministre dit que c'est de la superti... de la superstition.

— De la superstition, s'écriait la bonne vieille indignée. Veux-tu bien te taire, *crouïe botasson*. Notre vieux doyen en savait peut-être bien autant que vous, et il y croyait, lui, aux revenants, parce qu'il en avait vu. Une nuit qu'il avait été voir une malade, il a bien rencontré un enterrement, mêmement qu'il a dû se tirer de côté pour le laisser passer. Et il y a reconnu des tas de gens qui étaient morts depuis longtemps, et celui qui était devant qui lui faisait signe de venir aussi. Il y a bel et bien cru et il est mort la même année. Et quand ma tante du Rosay est morte, on n'a pas vu peut-être une figure toute blanche qui est venue taper du doigt à la fenêtre ? Et moi, je n'entends peut-être pas toujours le *sablette* quand il veut mourir quelqu'un dans ma parenté !!! »

Hélas ! les revenants ne reviennent plus. Que voulez-vous qu'ils viennent faire. Tout ce que l'on voit et tout ce que l'on entend doit s'expliquer par des causes naturelles, dit-on. L'*horloge de la mort*, c'est un insecte ; les fantômes que l'on voit glisser par les belles nuits claires, ce sont des vapeurs sorties du sol, et ainsi de suite.

Les revenants ne sont que superstition, et la superstition doit disparaître !!

Oh ! la la ! Pauvre tante Rose ! La superstition a la vie plus dure. On ne croit plus aux revenants, et jamais, à aucune époque, on n'a étudié avec plus d'intérêt toutes les sciences occultes. On ne croit plus *aux signes de mort*, mais on étudie l'astrologie, la graphologie, la chiromancie, l'onomancie, la cyclomancie, et une foule d'autres *mancies*. Toutes ces sciences ont leurs grands-prêtres et leurs clients, et non pas de pauvres ignorants, je vous prie, mais des gens pris dans ce qu'on est convenu d'appeler les classes cultivées !

On ne croit plus que l'esprit d'un criminel puisse revenir sur le théâtre de son crime, mais on croit que l'esprit de Charlemagne, de Platon, d'Homère ou de Tamerlan peut venir se loger dans un pied de table et répondre aux questions des imbéciles par de petits coups sur le plancher.

Eh bien, non ! J'admettrai, si vous voulez, que nonante-neuf fois sur cent ces histoires de revenants étaient inspirées par la frayeur, par les illusions de la vue et de l'ouïe ou par les mauvais plaisants ; mais je crois aux revenants.

J'ai peine à croire que l'esprit de grands hommes, morts il y a des siècles, puisse venir au commandement du premier venu donner, en écriture Morse, son avis sur la politique ou le prix de la houille, mais je n'éprouve aucune peine à croire que l'esprit des ancêtres revient aux lieux où ils ont vécu.

J'aime mieux croire aux *signes de mort :* les horloges qui s'arrêtent, les coups mystérieux dans la paroi, qu'à l'avenir par le marc de café, et je suis heureux de penser que ceux qui m'ont précédé dans cet au delà mystérieux viendront peut-être me donner du courage quand arrivera le terrible moment.

N'affirmons et ne nions rien. Répétons plutôt ce mot qui est au fond de toute science et de toute sagesse humaines : qu'en sait-on ?

Et c'est pourquoi il m'a paru intéressant de relire un livre très vieux, puisque la préface est datée du mois de janvier 1569.

Il a pour titre : *Des apparitions des esprits*, et pour auteur : « Loys Lavater, Ministre de l'Eglise de Zurich. »

L'honorable pasteur de Zurich croit aux revenants, après avoir fait la part des « mélan» coliques et insensés qui s'impriment beau» coup de choses en la fantaisie dont il n'est » rien. » Il admet que « les gens craintifs se per» suadent de voir et ouïr beaucoup de choses » espouvantables », et que la vue et l'ouïe peuvent souvent se tromper.

« Quand un homme a trop beu, dit-il, et que » les yeux lui commencent à larmoyer, ou » qu'ils lui sortent de la teste comme à un liè» vre qu'on aura porté une lieue ou deux à » l'arçon de la selle, tout ce qu'il voit lui sem» ble tout autre qu'il n'est en soymesme. S'il » n'y a qu'une chandelle sur la table, il lui » sera avis qu'il y en a deux : voulant empoi» gner un verre ou un gobelet, il mettra la » main auprès. »

Il n'oublie pas non plus ceux qui se masquent pour effrayer leurs concitoyens.

« C'est une chose commune aux jeunes gens » allant par pays, qu'estant arrivez en l'hos» tellerie, ils s'entreferont peur : l'un liera une » corde au pied du lict ou à la couverture ; » l'autre se mettra dessous le lict, et ont leur » passe-temps comme s'il y avoit quelque es» prit en la chambre. Il est aussi avenu à Zu» rich que jeunes gens et joyeux se sont des» guisez, puis sont allez danser au cemetiere : » et l'un d'entr'eux sonnoit la danse avec l'os » d'un mort, duquel il frappoit contre un cer» cueil. Ce qu'estant veu par aucuns fut incon» tinent divulgué par toute la ville et récité » pour chose certaine qu'on avoit veu une » danse des morts, et qu'il estoit fort à crain» dre qu'une grande peste ne s'ensuivit. »

Mais où Loys Lavater ne tarit pas, c'est au chapitre où il raconte les fourberies inventées par les moines papistes, pour contrefaire le diable ou les esprits. Quelques-unes de ses histoires sont assez jolies :

« Il y avoit un curé près duquel demeuroit » une sienne niepce, femme fort riche. Ce curé » estant enveloppé d'un linceuil ou autre drap » blanc se traîna vers la minuit et en la cham» bre d'icelle, contrefaisant l'esprit, mais il se » donna à cognoistre en quelques choses. Or, » il faisoit cela, espérant que ceste parente en» voyeroit querir quelque exorciste, ou bien » qu'elle luy en parleroit. La femme qui n'es» toit pas des plus folles, fit venir un autre sien » parent coucher en sa chambre. Iceluy au » lieu d'exorcismes ou conjurations, tint près » de soy un gros baston, but d'autant pour » avoir meilleur courage et se mit dans le lict » où il se tint coy. L'Esprit vint come auparavant, et ainsi qu'il commençoit à gémir et à » se plaindre, le galant exorciste qui n'avoit » pas encore digéré son vin, se resveille et » saute en place, se dressant contre l'Esprit, » lequel s'efforça de l'espouvanter par mimes » et paroles. Le compagnon qui avait bien beu, » ne se souciant de tout cela, dit : Si tu es le » diable, je suis sa mère, et se jettant dessus, » commença à le charger de coups de bâton, » tellement qu'il l'eust assommé du tout si le » Curé n'eust commencé à bien parler sans » desguiser son langage, disant : Je ne suis pas » un Esprit, ains messire Jean. Si tost que la » femme l'eust recognu à la voix, elle sauta » bas du lict et les sépara. »

« ... C'est ce mesme curé qui un jour de » Pentecôte attacha des petites chandelles de » cire allumées à des escrevisses, et les laissa » aller par le cemetière. C'estoit une chose es» pouvantable de voir la nuit ces bestes ainsi » ramper autour des sépulcres, tellement que » personne n'osoit s'en approcher. Il en fut » incontinent grand bruit : et comme chacun » s'en estonnoit, le curé dit en chaire que c'es» toyent les âmes des trépassés qui deman» doyent d'être délivrées par messes et au-

» mosnes des peines où elles estoyent. Ceste » tromperie fut incontinent descouverte, car » on trouva parmi les pierres deux escrevisses » que le curé n'avoit pas cueillies, et qui » avoyent encore les chandelles attachées... »

Cette histoire rappelle celle de ce brave curé de campagne, qui, non par tromperie, mais pour frapper l'imagination de son auditoire, avait décidé, en un jour de Pentecôte, de faire descendre le Saint-Esprit sous la forme d'une colombe.

Il avait donc posté dans les combles le marguillier qui au signal donné devait lâcher le pigeon.

— Saint-Esprit, criait le curé, descends sur nous.

Drelin din, la sonnette s'agite. L'auditoire ne bouge pas; rien ne descend de la voûte...

— Saint-Esprit, Saint-Esprit, descends sur nous...

Drelin din din. Quelques bonnes femmes, plus curieuses, risquent un œil... Toujours rien...

Et voilà que tout à coup du haut de la voûte descend la voix du marguillier :

— Oï, monsu l'incoura... ci tsancro dè petou l'a attrapa, l'a tot medzi, et l'ai a rein mé quiè lè grapiès. Pierre D'ANTAN.

Le recensement des étoiles. — Les premiers mois de ce siècle verront l'achèvement d'une des plus grandes œuvres qu'ait réalisées le génie scientifique moderne, nous voulons parler de la *carte photographique du ciel,* entreprise sur l'invitation du Congrès international d'astronomie réuni à l'Observatoire de Paris en 1887.

Commencés, il y a plus de treize ans, les travaux ont été poursuivis sans discontinuité dans les deux hémisphères et viennent seulement d'être terminés en ce qui concerne la partie photographique.

Dix-huit observatoires disséminés sur toute la surface de notre planète ont concouru à ce travail gigantesque : le recensement des astres de l'indéfini ! Il n'a pas été pris moins de 44,000 photographies de la sphère céleste; et pour éviter la moindre erreur, chaque épreuve a dû être faite deux fois au moins.

La carte comprend déjà plus de 30 millions d'étoiles. Or les atlas célestes, les mieux établis, ne donnaient jusqu'à présent les positions que de 50 à 60,000 étoiles. On voit l'énorme progrès accompli. *(Petit Parisien.)*

La robe de chambre.

Chacun sait que l'usage de donner des étrennes remonte à la plus haute antiquité; il prit naissance sous le règne de Titus-Tatius, roi des Sabins, il survécut à tous les bouleversements du globe, à tous les changements de gouvernement; il fut aboli le 30 novembre 1791 par l'Assemblée nationale, qui décréta qu'on n'irait pas adresser de félicitations au roi ni aux ministres, à l'occasion du 1er janvier 1792; cette année-là, les concierges (alors dénommés suisses) eurent peur et n'osèrent pas souhaiter la bonne année à leurs locataires; heureux an 1792 ! Le premier Consul rétablit la coutume et les étrennes reprirent de plus belle: qu'il soit béni des concierges; on devrait trouver son image dans toutes les loges.

M. Pigeonnet, chapelier retiré, vivait avec sa femme et sa belle-sœur, une vieille fille, Mlle Adélaïde, et une jeune bonne.

Tous les ans, aux approches du 1er janvier, les Pigeonnet se creusaient la tête, se demandant quel objet ils pourraient bien s'offrir le jour de l'an.

Le choix des étrennes n'est pas toujours chose facile.

Depuis trente ans que M. et Mme Pigeonnet étaient mariés, ils avaient épuisé la liste des cadeaux.

Cette année-là, ils étaient bien embarrassés.

Mme Pigeonnet en rêvait jour et nuit.

L'année d'avant, elle avait offert à son mari une calotte de velours brodée de sa main, une belle calotte noire, avec des broderies faites de paillettes dorées; un gland coquet de soie rouge était planté au milieu et retombait gracieusement par côté.

Comme M. Pigeonnet avait l'air martial sous cette coiffure !

Il y a deux ans, elle lui avait fait cadeau d'une paire de bretelles en tissu élastique avec ses initiales, un E. et un P., Eusèbe Pigeonnet, initiales que Mlle Adélaïde avait brodées.

Trois ans auparavant, elle lui avait donné une canne, un jonc surmonté d'une pomme en argent.

Elle tenait à joindre l'utile à l'agréable.

Cette année-ci, elle était perplexe; elle ne savait quoi offrir à M. Pigeonnet. Des mouchoirs ? il en possédait plusieurs douzaines; des caleçons ? c'était la même chose. Tout à coup, elle se rappela que sa robe de chambre était usée et avait besoin d'être renouvelée.

Une robe de chambre bien chaude, voilà un cadeau utile.

Elle opta pour l'achat de ce vêtement.

Quant à Mlle Adélaïde, après avoir bien cherché, elle avait décidé qu'elle offrirait à son beau-frère une paire de pantoufles; elle avait choisi pour canevas un sujet patriotique : l'aigle russe accolé au coq gaulois, les deux oiseaux entourés de drapeaux aux couleurs des deux nations amies.

Elle y travaillait depuis longtemps en cachette; elle voulait faire une surprise.

Mlle Adélaïde profitait de l'absence de son beau-frère pour broder les pantoufles; dès qu'il paraissait, elle les cachait en rougissant sous un journal.

— Qu'est-ce que tu brodes là ? demandait M. Pigeonnet, devinant à son trouble que l'objet dissimulé lui était destiné.

— C'est un dessus de fauteuil, répondait Mlle Adélaïde dont les joues se coloraient des couleurs de la pivoine.

— Montre un peu.

— Non, c'est trop mal fait; je ne veux pas vous le montrer.

M. Pigeonnet riait dans sa barbe, se disant: Ce n'est pas à moi que l'on en conte, ce sont des pantoufles que l'on m'offrira pour mes étrennes.

Le jour de l'an approchait, les Pigeonnet prenaient des airs de plus en plus mystérieux.

M. Pigeonnet avait la mine d'un conspirateur; il sortait sans rien dire, entrait dans les magasins, en sortait rapportant des paquets soigneusement ficelés qu'il enfermait dans un placard.

Mlle Adélaïde allait en ville, prétextant qu'elle se rendait chez le dentiste; elle courait chez un cordonnier qu'elle avait chargé de monter les pantoufles.

Mme Pigeonnet avait acheté une robe de chambre qu'elle avait cachée dans sa garde-robe.

Quelques jours avant le 1er janvier, les Pigeonnet jouaient une petite comédie, toujours la même; ils prenaient plaisir à se tromper mutuellement.

Cette année, ils n'y manquèrent pas.

— Voici encore le jour de l'an, commença Mme Pigeonnet, je te préviens, Eusèbe, que, cette année, tu n'auras pas d'étrennes; à la fin, je trouve cet usage ridicule.

— Je suis de ton avis, répondit M. Pigeonnet, ne compte pas sur les miennes non plus : donner des étrennes, cela est par trop banal.

— Qu'en penses-tu, Adélaïde ? ajouta-t-il en se tournant vers sa belle-sœur.

— Je pense comme vous, dit-elle; je n'ai rien préparé cette année, et aujourd'hui, il est trop tard.

— C'est entendu, pas d'étrennes, reprit M. Pigeonnet en se frottant les mains.

Ils se regardèrent tous trois à la dérobée.

Suis-je assez machiavélique, se disait M. Pigeonnet; elles ne se doutent de rien, je vais joliment les attraper.

Sa femme et sa belle-sœur pensaient : il nous croit, il va être bien surpris; sommes-nous dissimulées pourtant !

Le 1er janvier arriva.

Ils se trouvèrent réunis dans la salle à manger.

Ils avaient l'air de conspirateurs.

M. Pigeonnet embrassa sa femme.

— Constance, je te la souhaite bonne et heureuse, dit-il.

— Moi de même, ajouta Mme Pigeonnet en se jetant à son cou.

— Et toi, Adélaïde, reprit M. Pigeonnet en embrassant sa belle-sœur, je te souhaite de trouver un bon mari.

A cette plaisanterie que son beau-frère renouvelait tous les ans, depuis quinze ans, Mlle Adélaïde répondait en rougissant :

— Oh ! si on peut dire.

Les moment solennel était arrivé, chacun allait démasquer ses batteries, ses cadeaux, veux-je dire.

Ils sortirent et revinrent en tenant chacun un objet caché derrière le dos.

Ce fut M. Pigeonnet qui commença.

Il présenta un parapluie à sa femme.

— Permets-moi de t'offrir tes étrennes, dit-il.

— Un parapluie ! s'écria Mme Pigeonnet; Eusèbe, tu as fait des folies.

— Pas du tout, le tien est déchiré.

— Comme c'est aimable de ta part; tu m'as trompée, ce n'est pas bien, tu m'avais affirmé que tu ne donnerais plus d'étrennes.

— Oui, on dit cela; mais j'espère que tu as tenu parole, toi ?

Pour toute réponse, Mme Pigeonnet exhiba la robe de chambre.

— Voici tes étrennes, dit-elle.

— Une robe de chambre, dit M. Pigeonnet, quelle délicate attention.

— La tienne est usée.

— Qu'importe, c'est trop, tu avais déclaré que tu n'offrirais plus d'étrennes.

Mlle Adélaïde s'avança à son tour, souhaita la bonne année à son beau-frère, et lui remit les pantoufles qu'elle avait brodées à son intention.

— Des pantoufles, dit M. Pigeonnet, c'est trop beau en vérité; je ne sais si je dois accepter.

— Acceptez-les, c'est moi qui les ai brodées.

— Où et quand ? demanda M. Pigeonnet qui prit un air étonné.

— Ici, répondit Mlle Adélaïde, je vous ai raconté que c'était un dessus de fauteuil.

— Petite rusée ! Et dire que je ne m'en suis pas aperçu.

Sur ce, M. Pigeonnet sortit d'une boîte en carton un manchon qu'il donna à sa belle-sœur.

— Un manchon, exclama Mlle Adélaïde, oh ! que je suis contente, je n'en ai pas.

— Je le savais.

— Vous avez fait trop de frais.

— C'est du vrai lapin, à ce que m'a assuré le marchand.

— C'est un lapin, quel bonheur, dit Mlle Adélaïde.

La bonne entra et exprima ses souhaits de bonne année. M. Pigeonnet lui met cent sous dans la main.

— Si tu essayais ta robe de chambre ? proposa Mme Pigeonnet.

M. Pigeonnet se dévêtit et l'endossa.

Il se mira complaisamment dans la glace.

— Elle me va très bien.

— Elle te donne un air imposant, ajouta sa femme.

M. Pigeonnet se rengorgea.

— Monsieur a l'air d'être dans un sac, dit la bonne.

— Vous ne savez pas ce que vous dites, remarqua aigrement Mme Pigeonnet.

— Elle est trop longue, dit M. Pigeonnet, elle touche le plancher; il faut la raccourcir de dix centimètres au moins.

— Tu as raison, dit sa femme, on la raccourcira.

Elle déposa le vêtement sur un meuble et ils se mirent à table.

Le lendemain, Mlle Adélaïde, sans rien dire, prit la robe de chambre et en coupa dix bons centimètres.

Quelques jours après, un dimanche, pendant que ses maîtres étaient sortis, la bonne, qui n'avait rien à faire, sortit la robe de chambre et la raccourcit de douze centimètres.

Deux jours après, Mme Pigeonnet se rappela qu'elle devait raccourcir la robe de chambre, elle la prit et en coupa quinze centimètres.

M. Pigeonnet était passé chez son tailleur et l'avait prié de venir chercher la robe pour la diminuer dans sa longueur.

Le tailleur l'emporta et en retrancha seize centimètres.

Un matin, M. Pigeonnet se décida à la revêtir.

Mme Pigeonnet et sa sœur poussèrent un cri.

Ce n'était plus une robe de chambre, c'était un veston ! EUGÈNE FOURRIER.

Le bouquet de la reine Victoria.

Vers la fin de l'année dernière, le *Petit Parisien* racontait cette intéressante anecdote :

La reine Victoria se maria par un acte de sa